Les établissements d'hébergement pour personnes âgées

✓ Pourquoi s'inscrire en établissement ?

L'entrée en établissement apporte une alternative réelle lorsque le maintien à domicile devient trop difficile.

Dès lors, un établissement offre :

- Un cadre adapté et confortable
- Un cadre protégé et sécurisé
- Une façon de lutter contre l'isolement
- Des animations et une vie collective

L'inscription de précaution

S'inscrire peut être fait de façon préventive. En effet, s'inscrire ne signifie en aucun cas l'obligation d'entrer dans la structure dès qu'une place vous est proposée. Vous pouvez attendre le moment que vous jugerez bon, celui où vous vous sentirez prêt.

L'inscription de précaution permet également d'être prioritaire lorsque le moment est venu pour vous d'intégrer un établissement que vous avez choisi.

✓ Comment choisir l'établissement qui convient le mieux ?

Il existe différents types d'établissements. Tous regroupent des réalités différentes et accueillent un type de public particulier. De plus, chacun d'eux offre des services et un confort qui lui est propre.
La personne doit alors se demander quelle structure lui conviendrait le mieux.

- ***Une maison de retraite ou EHPAD*** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).
  Ouverts aux personnes en perte d'autonomie, ces établissements comprennent des chambres individuelles (ou à deux lits pour les couples) et des locaux communs (salle à manger, salle d'animation, infirmerie, salle de kinésithérapie, salon de coiffure, salon de détente).
  Par ailleurs, certains EHPAD comprennent une Unité pour Personnes Agées Désorientées (**UPAD**), qui leur offre un accompagnement spécifique et adapté.

Comment vous faire un avis sur l'établissement ? N'hésitez pas à visiter !

- ***Une Résidence-autonomie ou EHPAA*** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Autonomes), une Résidence Services.
  Ils sont conçus pour les couples ou les personnes seules qui ne désirent plus vivre isolés et souhaitent conserver leur indépendance. Ce sont des résidences composées de petits appartements assortis de services collectifs (restaurants, animation).
  Ce type d'hébergement constitue une solution intermédiaire entre le logement personnel et l'hébergement collectif car vous êtes chez vous dans un confort à votre mesure, vous bénéficiez d'un environnement sécurisé et convivial.

✓ Comment s'inscrire ?

L'inscription auprès d'un établissement se fait par le biais de la plateforme internet https://trajectoire.sante-ra.fr, service public gratuit, confidentiel et sécurisé.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique des lieux d'accompagnements aux numériques peuvent vous aider (ex : Les Centres Sociaux ou les Espaces France Services)

Si vous n'avez pas accès à internet et si vous n'avez pas d'adresse mail, un proche peut faire la démarche pour vous.

Si personne ne peut vous accompagner dans cette démarche, le CLIC pourra créer votre dossier.

Les aides financières en Résidence Autonomie

✓ **<u>Le coût mensuel en résidence autonomie est constitué</u>**

- Du loyer
- Et selon les établissements :
  - De charges locatives
  - De charges liées à des prestations de services (animations, repas, ménage, ...)

✓ **<u>Des aides financières peuvent venir réduire les frais de résidence</u> :**

➢ **L'allocation logement**

Versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), son montant varie selon la situation familiale, le montant des ressources, le montant du loyer.

La demande est à formuler auprès de la CAF ou de la MSA.

➢ **L'aide sociale**

- **L'aide sociale à l'hébergement**

Les personnes séjournant dans la résidence et dont les ressources personnelles sont désormais insuffisantes pour assumer les frais de loyer et de charges peuvent solliciter l'aide sociale versée par le Département
La demande d'aide sociale implique **l'obligation alimentaire des enfants**. La situation financière de chaque enfant sera étudiée pour voir dans quelle mesure il peut participer au financement des frais de séjour.
L'aide sociale est soumise à **récupération sur succession et donation** dès le 1er euro dans la limite de l'actif net successoral.
Le bénéficiaire de l'aide sociale doit participer au financement des frais de séjour à hauteur de 90% de ses ressources.
Le conjoint qui reste à domicile, doit conserver une part minimum des ressources du couple qui ne peut être inférieure à l'allocation de solidarité aux personnes âgées, soit **961,08 €/mois en 2023**.

La demande d'aide sociale est à déposer auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du lieu de résidence.

- **L'aide sociale aux repas**

Le nombre de repas pris en charge est limité à sept repas par semaine.
Les ressources du demandeur ne doivent pas être supérieures au plafond d'attribution de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.
L'aide au repas et l'aide au portage de repas, susceptibles d'être attribuées aux bénéficiaires de l'APA, sont cumulables.
Pour plus de renseignement sur l'aide sociale : contact auprès du Département au 02 41 81 48 29 ou au 02 41 81 45 80.

➢ **CARSAT**

Sous condition de satisfaire les conditions d'attribution, la caisse peut participer par un forfait annuel.

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Autonomes du Choletais

RESIDENCES AUTONOMIE

NOM	ADRESSE & COORDONNEES	Hébergement temporaire	TARIFS 2022*-2023 Loyer à partir de : (selon le type de logement et nombre de résidents)	PRISES EN CHARGE POSSIBLES		ELEMENTS DE CONFORT	OBSERVATIONS
				Aide sociale	Allocation logement		
CHOLET (49300)							
Le Bosquet *Public*	51 rue du Paradis 02 41 62 23 36 cdelamare@choletagglomeration.fr	non	553,52€*	non	non	Forfait minimum de 220 déjeuners obligatoires par an. Tarif déjeuner : 10,22€. Tarif diner : 6,70€ Atelier de stimulation cognitive dont atelier mémoire. Accès au culte. Chambres couples. Internet. Téléassistance Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels **En option** : repas invité, espace beauté mis à disposition	Charges comprises : eau, chauffage
Résidence Notre Dame *Public*	7 rue Tournerit 02 41 62 85 79 npauvert@choletagglomeration.fr	oui	766,21€*	non	oui		Charges comprises : chauffage
Résidence La Girardière *Public*	2 allée des Aigles 02 41 62 50 32 nprouteau@choletagglomeration.fr	oui	581,42€*	non	non		Chambres avec balcon Charges comprises : eau, chauffage
LA ROMAGNE (49740)							
La Verte Vallée *Public*	46 Rue Nationale 02 41 58 50 19 mchaumet@choletagglomeration.fr	non	1070,26€*	non	non	Forfait minimum de 220 déjeuners obligatoires par an. Tarif déjeuner : 10,22€. Tarif diner : 6,70€ Atelier de stimulation cognitive dont atelier mémoire. Accès au culte. Chambres couples. Téléassistance **En option** : repas invité	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels Charges comprises : eau, chauffage
LA SEGUINIERE (49280)							
La Maison d'Accueil *Privé*	9 rue du Sacré Cœur 02 41 56 93 05 maison.accueil@orange.fr	non	1037,50€	non	non	Tous les déjeuners à la résidence sont obligatoires (tarifs NC) Animation socio-culturelle. Coiffeur Jardin pédagogique et/ou thérapeutique Salle de restaurant pour les familles. Accès au culte Chambres avec balcon. Chambres couples Prestations hôtelières et de soins **En option** : entretien du linge	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels Charges comprises : eau, assurance.
LE MAY SUR EVRE (49122)							
La Grande Fontaine *Public*	Bd du 8 mai 1945 02 41 63 25 97 mlgonnord@choletagglomeration.fr	non	603.02€	non	oui	Forfait minimum de 220 déjeuners obligatoires par an. Tarif déjeuner : 10,22€. Tarif diner : 6,70€ Atelier de stimulation cognitive dont atelier mémoire. Accès au culte. Chambres avec balcon. Chambres couples. Prestations hôtelières et de soins. Location de garage possible (3 maximum) **En option** : repas invité, espace beauté mis à disposition	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels
LES CERQUEUX DE MAULEVRIER (49360)							
Résidence Soleine *Privé*	21 rue Armand Michaud 02.41.55.45.87 residencesoleine@orange.fr	non	906,68€	non	non	Tarif déjeuner : 8,47€. Tarif diner : 4,38€ Animation socio-culturelle. Socio-esthéticienne. Coiffeur Salle de restaurant pour les familles. Accès au culte Chambres avec balcon. Chambres couples **En option** : prestations hôtelières et de soins	Possibilité d'apporter des meubles personnels. Charges comprises : eau, électricité, chauffage, ordures ménagères, assurances. Priorité aux habitants des Cerqueux

RESIDENCES SERVICES							
NOM	**ADRESSE & COORDONNEES**	Hébergement temporaire	**TARIFS 2022*-2023** Loyer à partir de : (selon le type de logement et nombre de résidents)	**PRISES EN CHARGE POSSIBLES**		**ELEMENTS DE CONFORT**	**OBSERVATIONS**
				Aide sociale	Allocation logement		
CHOLET (49300)							
Résidence Services Foch *Privé*	13 avenue Foch 02 41 65 46 70 residencefoch@wanadoo.fr www.residence-foch.fr	oui	850€	non	oui	Compris dans le loyer : loyer + charges de copropriété + prestation aide et assistance. Résidence sécurisée par vidéosurveillance Accès Wi-Fi	Aucun repas à la résidence n'est obligatoire. Adhésion à l'association : 45€/an. Services en option : parking. Aide-ménagère. Activités. salon de coiffure.
Résidence Montana *Privé*	70 rue de Lorraine 02 41 49 84 00 accueil.cholet@residences-montana.com www.residences-montana.com	oui	1307€	non	oui	Compris dans le loyer : loyer + présence sécurité 24/24	Services en option : coiffeur, pédicure, esthéticienne, cinéma… Animaux acceptés. Possibilité de séjour découverte d'une semaine.

MAUGES COMMUNAUTE

RESIDENCES AUTONOMIE				
NOM	**ADRESSE & COORDONNEES**	**Hébergement temporaire**	**ELEMENTS DE CONFORT**	**OBSERVATIONS**
BEAUPREAU EN MAUGES (49600)				
Résidence St Jean *Public*	5 rue André Chiron 02.41.63.02.06 saintjeanmontdevie@wanadoo.fr	oui	Activités intergénérationnelles. Atelier de stimulation cognitive dont atelier mémoire. Jardin pédagogique et/ou thérapeutique. Accès au culte Internet. Téléassistance. Veilleur de nuit	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels Priorité aux habitants de la commune de Beaupréau 278 repas sont obligatoires par an.
CHALONNES SUR LOIRE (49290)				
Résidence Soleil De Loire *Public*	23 allée du parc 02 41 78 23 39 residencesoleildeloire@chalonnes-sur-loire.fr	non	Accompagnement administratif, aux pratiques numériques. Internet Activité physique adaptée, activités intergénérationnelles Animation socio-culturelle. Atelier de stimulation cognitive dont atelier mémoire. Salle de restaurant pour les familles. Accès au culte Chambres couples. Coiffeur. Téléassistance	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels
ST ANDRE DE LA MARCHE (49450)				
Résidence Les Mimosas *Public*	Allée de la Chaumière 02.41.49.09.80 avresne@sevremoine.fr	non	Animation socio-culturelle. Internet. Jardin pédagogique et/ou thérapeutique Salle de restaurant pour les familles. Chambres couples Accès au culte. Coiffeur. Etablissement sécurisé **En option** : petit déjeuner, dîner, repas du dimanche et jours fériés, portage de plateau repas pour convenance personnelle, repas des personnes extérieurs, garage, prestation blanchisserie	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels Priorité aux habitants de la commune, du canton, de la communauté de communes et du Pays

RESIDENCES AUTONOMIE				
NOM	**ADRESSE & COORDONNEES**	**Hébergement temporaire**	**ELEMENTS DE CONFORT**	**OBSERVATIONS**
ST CRESPIN SUR MOINE (49230)				
MAFPA Résidence Claire Fontaine *Privé*	1 rue Beauséjour 02.41.70.47.60 claire.fontaine03@orange.fr	oui	Salle de restaurant pour les familles. Accès au culte. Entretien du linge Etablissement sécurisé. Internet **En option** : prestations hôtelières et de soins, entretien du linge	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels Priorité aux habitants de la commune et aux communes alentours Repas du midi inclus dans le loyer
ST MACAIRE EN MAUGES (49450)				
Résidence L'Avresne *Public*	Allée de l'Avresne 02.41.49.09.80 avresne@sevremoine.fr	non	Animation socio-culturelle. Internet. Jardin pédagogique et-ou thérapeutique Salle de restaurant pour les familles. Accès au culte Chambres avec balcon. Chambres couples **En option** : petit déjeuner, dîner, repas du midi Dimanche et Jours fériés, portage de plateau repas pour convenance personnelle, repas des personnes extérieurs, garage, prestation blanchisserie	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels
TILLIERES (49230)				
Résidence "Le Bosquet" *Public*	26 rue de la Poste 02.41.70.19.94 lebosquet@sevremoine.fr	oui	Animation socio-culturelle. Internet. Jardin pédagogique et/ou thérapeutique Salle de restaurant pour les familles. Accès au culte Coiffeur. Etablissement sécurisé **En option** : prestations hôtelières et de soins, repas invités	Acceptation d'animaux aidants ou de compagnie Possibilité d'apporter des meubles personnels Priorité aux habitants de la commune de Tillières
MONTJEAN SUR LOIRE (49570)				
Foyer Logement L'Amandier *Privé*	Allée René Onillon 02.41.39.06.82 foyerlogement49@orange.fr	oui	Animation socio-culturelle. Internet. Accès au culte Chambres avec balcon. Chambres couples. Coiffeur **En option** : prestations hôtelières et de soins, possibilité de repas pour invité, plateau repas en cas de maladie, lingerie	Equipement de géolocalisation des personnes vulnérables Possibilité d'apporter des meubles personnels
TARIFS disponibles sur le site VIA TRAJECTOIRE https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/				

RESIDENCES SERVICES				
NOM	**ADRESSE & COORDONNEES**	**Hébergement temporaire**	**ELEMENTS DE CONFORT**	**OBSERVATIONS**
LA CHAPELLE ST FLORENT (49410)				
Résidence Saint Christophe *Public*	Rue Saint Christophe 02.41.72.78.32	NC	Animation et temps forts (anniversaire, Téléthon, fête de l'été…)	Tous les déjeuners sont obligatoires.